

24 novembre 2006

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SECHILIENNE-SIDEC
(Eurolist)

Par courrier du 24 novembre 2006, reçu ce jour, la société de droit anglais Ecofin Limited (15, Buckingham Street, Londres WC2N 6DU, Royaume-Uni), contrôlée par Ecofin Holdings, agissant pour son compte et celui des sociétés mentionnées ci-dessous, a déclaré avoir franchi de concert (1) en baisse, le 23 novembre 2006, par suite de cessions d'actions sur le marché et hors marché, les seuils de 15% et 10% du capital et des droits de vote de la société SECHILIENNE-SIDEC, et détenir de concert, au 23 novembre 2006, 1 683 143 actions SECHILIENNE-SIDEC représentant autant de droits de vote, soit 6,13% du capital et des droits de vote de cette société (2), répartis de la façon suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et des droits de vote
Ecofin Water & Power Opportunities plc (3)	1 025 669	3,73
Ecofin Global Utilities Hedge Fund Limited (4)	591 728	2,15
Ecofin Holdings International Pension Scheme (5)	12 849	0,05
Bolux Utilities (6)	22 525	0,08
Cadogan Conferre Fund Limited (7)	0	0
Union Bancaire Privée Geneva (8)	0	0
Compagnie Financière JFE Hottinger SA (9)	30 372	0,11
Total de concert (1)	1 683 143	6,13

En outre, les déclarations individuelles de franchissements de seuils ont été faites :

- franchissement en baisse des seuils de 10% du capital et des droits de vote, le 21 novembre 2006, par Ecofin Water & Power Opportunities plc et détention individuelle à cette date de 2 701 394 actions SECHILIENNE-SIDEC représentant autant de droits de vote, soit 9,83% du capital et des droits de vote de la société ; le concert susmentionné détenait au 21 novembre 2006 4 793 543 actions SECHILIENNE-SIDEC représentant autant de droits de vote, soit 17,45% du capital et des droits de vote de cette société ;
- franchissement en baisse des seuils de 5% du capital et des droits de vote, le 23 novembre 2006, par Ecofin Water & Power Opportunities plc et détention individuelle à cette date de 1 025 669 actions SECHILIENNE-SIDEC représentant autant de droits de vote, soit 3,73% du capital et des droits de vote de la société ; le concert susmentionné détenait alors la participation visée ci-dessus ;
- franchissement en baisse des seuils de 5% du capital et des droits de vote, le 23 novembre 2006, par Ecofin Global Utilities Hedge Fund Limited et détention individuelle à cette date de 591 728 actions SECHILIENNE-SIDEC représentant autant de droits de vote, soit 2,15% du capital et des droits de vote de la société ; le concert susmentionné détenait alors la participation visée ci-dessus.

- (1) Cf. D&I 205C1627 en date du 30 septembre 2005.
- (2) Sur la base d'un capital composé de 27 476 360 actions représentant autant de droits de vote.
- (3) Société de droit britannique contrôlée par Invesco Perpetual.
- (4) Ecofin Global Utilities Hedge Fund Limited est un fonds d'investissement soumis au droit de l'Etat du Delaware, ayant la forme d'une *limited partnership*, représenté par Ecofin Limited, en sa qualité d'*investment manager*.
- (5) Fonds de pension immatriculé à Guernesey, ayant la forme d'un trust représenté par Abacus Trustees. Ecofin Limited a transféré à Ecofin Holdings International Pension Scheme, 2 343 actions SECHILIENNE-SIDEC, en septembre 2005, avant division du nominal de l'action.
- (6) Sicav de droit luxembourgeois représentée par Bolux Conseil, en sa qualité de société de gestion.
- (7) Fonds d'investissement représenté par Ecofin Limited, en sa qualité d'*investment manager*.
- (8) Société anonyme de droit suisse.
- (9) Société anonyme de droit suisse contrôlée par le groupe familial Hottinger & Co.